



Jean Calvin

La naissance d'un agitateur

Par **Didier Poton**

En 1557, une assemblée pastorale se réunit à Poitiers autour du pasteur parisien Antoine de La Roche-Chandieu. Il est aujourd'hui admis que cette assemblée a préparé le premier synode national des églises réformées du royaume de France qui, deux ans plus tard, élaborera les deux textes fondateurs du protestantisme français : une Confession de Foi et une Discipline ecclésiastique. Le premier expose la doctrine, calvinienne, des centaines de communautés qui «se dressent à la genevoise» au cours de ces années 1550 dans le royaume, le second pose les cadres institutionnels et les règles religieuses et sociales qui devront être admises par les fidèles qui s'engagent dans cette nouvelle église chrétienne. En 1571, la *Confession de Foi* est fixée au cours du VI^e synode national des églises réformées de France. Ce synode ayant eu lieu à La Rochelle, ce texte est connu sous le nom de «Confession de foi de La Rochelle». 1557 à Poitiers, 1571 à La Rochelle. Deux dates importantes dans l'histoire de l'établissement de la réforme calvinienne en France. On peut y ajouter aussi le fait que la représentation des églises réformées du Poitou et des Charentes au I^{er} synode de 1559 est importante et que trois des synodes nationaux qui vont suivre sont convoqués en terres poitevines et charentaises (1561 à Poitiers, 1567 à Verteuil, 1571 à La Rochelle). Mais, y a-t-il un lien entre ces faits et le passage de Jean Calvin une trentaine d'années plus tôt à Angoulême ?

JEAN CALVIN. PROFESSION : HUMANISTE

A la fin de l'année 1533 et au début de l'année 1534, Louis Du Tillet, chanoine de la cathédrale Saint-Pierre d'Angoulême, accueille dans sa demeure, rue des Ecorcheurs, un de ses amis de collègue, Jean Calvin, qui a dû fuir Paris car il est recherché par la justice pour avoir participé à l'élaboration du discours de rentrée du nouveau recteur de l'université, Nicolas Cop. Une allocution qui s'avère être une véritable prédication développant des idées

hétérodoxes. Intolérable pour un parlement qui, depuis 1522, s'est ému à plusieurs reprises de la diffusion d'ouvrages «hérétiques» comme ceux de Luther et de Carlstadt et a ordonné des perquisitions, saisies et arrestations comme celle de Louis de Berquin, gentilhomme artésien et ami d'Erasmus, qui doit au roi d'être libéré. Il faut noter qu'à cette date, sous l'influence de sa sœur, Marguerite d'Angoulême, François I^{er} tolère de petits groupes favorables à une réforme humaniste de l'Eglise. C'est ainsi que «bibliens» et «évangélistes» pullulent et une expérience de réforme pastorale est même tentée par l'évêque Guillaume Briçonnet dans son diocèse de Meaux grâce à la présence de Lefebvre d'Etaples. Le prélat devra rapidement se désolidariser des prédicateurs les plus radicaux qui parcourent son diocèse. Le «groupe de Meaux» se disperse. Il faut dire qu'une ordonnance (décembre 1523) punit d'anathème tout clerc qui permet «de prescher ces detestables lutheriens, et tous autres de quelque degré, prééminence et qualité qu'ils soient, faisans profession de leur doctrine». Profitant du fait que François I^{er} soit emprisonné à Madrid (1525-1526), le parlement de Paris renforce la répression contre les «mal sentans de la foy». Les premiers bûchers sont érigés. Le 17 février 1526 est brûlé place Maubert comme «luthérien» et «blasphémateur» le fils d'un avocat du roi à La Rochelle, Guillaume Joubert. Jacques Lefebvre d'Etaples se réfugie à Strasbourg «la cité de Dieu». Il y retrouve d'autres réfugiés comme Gérard Roussel un des actifs prédicateurs du «groupe de Meaux».

La répression ne cesse pas. Le 17 avril 1529, à l'issue d'un troisième procès, Louis de Berquin est exécuté. Une nouvelle fois, les magistrats parisiens profitent de l'absence de François I^{er} occupé à guerroyer contre Charles Quint. Devenue reine de Navarre par son mariage avec Henri d'Albret, Marguerite garde toutefois une réelle influence auprès de son frère. C'est ainsi que Lefebvre d'Etaples a pu rentrer en France pour occuper les charges de bibliothécaire de Blois et précepteur du troisième fils du roi, Charles. Mais en 1530, il préfère se retirer à Nérac à la cour de la reine de Navarre. En ce début des années 1530, le clivage entre la modération royale et le parlement de Paris en matière de répression religieuse persiste. Rien n'est donc joué et

Le pin parasol est un «marqueur» du pays protestant. Dès le XVI^e siècle, il indiquait aux prédicants les «maisons amies». Photographie de Marc Deneyer à Faugerit dans le pays mellois.

les petits cercles humanistes et évangélistes parisiens peuvent encore espérer dans la protection de François I^{er}. C'est sans doute ce que croit un jeune étudiant de 22 ans, Jean Calvin, qui quitte Orléans pour Paris en 1531 afin de publier un commentaire du *De Clementia* de Sénèque. Sans doute attend-il de ce livre la reconnaissance qu'il espère depuis qu'il a décidé de faire carrière d'humaniste, d'homme des lettres. Comme l'écrit Bernard Cottret dans sa biographie : «Tous les indices concordent : un Calvin humaniste, amoureux de beau langage, effectue sa rentrée littéraire, sans que sa tentative revête de signification religieuse précise.» Dédié à Claude de Monmor, abbé de Saint-Eloi, un ancien camarade de sa ville natale, Noyon. Il est intéressant de noter que pour le jeune Calvin, le «premier ornement et pilier de la littérature» n'est pas Erasme, sur qui il décoche quelques flèches, mais Guillaume Budé qui occupe depuis 1522 les charges de maître de la Librairie royale et de maître des requêtes. Au début des années 1530, Guillaume Budé, dont l'amitié avec Erasme n'est plus ce qu'elle était, prépare la publication de deux ouvrages consacrés à la philologie et aux belles lettres. Pour Calvin, à cette date, le «maître» ce n'est pas Luther mais Budé.

A côté de la promotion de son ouvrage, Calvin doit terminer ses études de droit à Orléans. Que fait-il entre le printemps 1532 et octobre 1533 ? L'historien est contraint aux hypothèses faute de documents. A Orléans, Pierre de l'Estoile l'a initié à la patristique et à la Bible. Mais en 1529, Calvin avait rejoint Bourges pour suivre les cours d'André Alciat, un juriste italien qui jouit d'une grande autorité en épigraphie, droit et art des emblèmes. En 1529, Alciat est soutenu par Guillaume Budé pour occuper une chaire à l'université de Bourges. Les deux hommes ont en commun de vouloir placer le droit civil parmi les humanités. C'est dans cette ville qu'il établit le *mos gallicus*, c'est-à-dire la méthode française du droit en combinant la philologie et l'histoire pour la compréhension des textes. De même a-t-il suivi à Bourges les enseignements de l'helléniste, luthérien, Thomas Wolmar qui lui transmet, selon Bernard Cottret, plus sa passion des lettres grecques qu'une quelconque influence en matière religieuse. Peut-on ajouter que c'est vraisemblablement parce que Calvin à cette date maintient sa ligne : être reconnu dans le monde des humanistes français.

«LE GREC DE CLAIX»

Au printemps 1531, Calvin est à Noyon au chevet de son père qui meurt le 26 mai. Girard Cauvin, Calvin est dérivé du latin Calvinus (signature «humaniste» de Jean Calvin), décède excommunié. Pourtant tout avait bien commencé pour la famille. Fils de tonnelier, Girard Cauvin avait gravi tous les échelons permettant d'accéder à la bourgeoisie noyonnaise par des offices

très liés à l'Eglise : secrétaire épiscopal, procureur du chapitre cathédrale. Une situation qui permet au jeune Cauvin de se voir attribuer en 1521 son premier bénéfice ecclésiastique. D'autres suivront. Les revenus tirés de ces bénéfices permettent de financer les études du garçon qui, à l'âge de douze ans, rejoint le collège de la Marche à Paris. Il a pour professeur un grand pédagogue et éminent latiniste, Mathurin Cordier. Calvin reconnaîtra plus tard «le singulier bénéfice de Dieu de rencontrer un tel commencement d'instruction». Sous la houlette de Jean Standonck, le collège de Montaigu qu'il fréquente ensuite est tout différent : cruauté, crasse et misère des collèges médiévaux. A la fin du cursus, il est décidé qu'il ne serait pas prêtre. Fini les études de théologie. Jean Cauvin fera des études de droit. Faut-il voir dans les démêlés financiers de son père avec le chapitre cathédrale de Noyon la cause de cette réorientation ? Sans aucun doute. Mais, il ne perd pas pour autant ses bénéfices. Il peut poursuivre ses études. Il ne renoncera officiellement à ses revenus d'Eglise qu'en 1534. Avant son départ pour Bâle. L'exil marque sa rupture avec l'Eglise catholique apostolique et romaine. La décision a-t-elle été prise lors de son séjour à Angoulême ? Florimond de Raemond aurait-il raison lorsqu'il écrit au siècle suivant : «Angoulesme fut la forge où ce nouveau Vulcain bastit sur l'enclume les estranges opinions qu'il a depuis publiées [...]» et cet adversaire du calvinisme de poursuivre : «On l'appelloit ordinairement le Grec de Claix, du nom de son maistre, curé de Claix, parce qu'il faisoit à tous coups parade de son grec [...]. Ce Grec de Claix [...] parmy ses discours enfiloit des propos de religion, laschoit toujours quelques mots picquant contre l'autorité et les traditions de l'Eglise.» Quelles circonstances conduisent le Picard à quitter Paris pour Angoulême en 1533 ? Retour à Paris, au Quartier latin, automne 1533.

Dans une lettre à un ami orléanais, Calvin décrit l'ambiance à Paris. La capitale est secouée par un scandale : une pièce a été montée contre Marguerite de Navarre dont la réédition (anonyme) du *Miroir de l'âme pécheresse* vient d'être condamnée par la faculté de théologie. L'agression contre les cercles humanistes et les milieux évangélistes, pacifiques, est patente. Nicolas Cop, nouveau recteur de l'université, doit prononcer un discours le jour de la rentrée de l'université, le 1^{er} novembre. En fait de discours, c'est «un véritable plaidoyer pour l'esprit nouveau» (B. Cottret). Ce n'est guère étonnant, Nicolas Cop est un réformiste ami d'Erasme et de Budé. Mais dans le climat qui règne alors dans la capitale, le geste est courageux. Pour Théodore de Bèze, Calvin a participé à la rédaction du discours. Des indices permettent de le suivre en précisant que rien ne permet de faire de Calvin le rédacteur ou l'inspirateur unique. La question est en fait de savoir pourquoi un sermon sur les *Béatitudes* provoque une violente réaction qui conduit Nicolas



Cop à s'enfuir pour Bâle, et Calvin à Angoulême ? Expression publique d'une opinion trop hétérodoxe ? Dans son commentaire, l'orateur oppose l'esprit de la loi à l'esprit de l'Évangile, insiste sur la gratuité du salut et proteste contre les persécutions : «Hérétiques, séducteurs, imposteurs, maudits, tel est le nom que le monde et les méchants appliquent à ceux qui s'efforcent de faire pénétrer en toute pureté et sincérité l'Évangile dans le cœur des fidèles.» Le ton est, indéniablement, réformiste mais plus érasmien que luthérien. Cependant, l'Église est visée. La justice du roi aussi. Elles ne peuvent pas ne pas réagir.

Jean Calvin est ainsi reçu par Louis Du Tillet. La famille Du Tillet est une famille honorablement connue à Angoulême. Mais sa réputation n'est pas limitée à l'Angoumois. Intégrée à la noblesse au xv^e siècle, le père, Elie Du Tillet, occupe la charge de vice-président de la Chambre des comptes de Paris, une institution clé dans l'administration de la monarchie française dont le ressort est plus vaste, plus étendu que celui du parlement de Paris (avec lequel les conflits sont nombreux). Mais plus que Du Tillet, c'est tout un petit cénacle qui accueille le fugitif. Un milieu dénoncé par Florimond de Raemond : «Il feust bien tost appuyé de plusieurs personnes d'autorité, mesme d'Antoine Chaillou, prieur de Bouteville qu'on appella depuis le Pape des Luhériens, et de l'abbé de Bassac [Charles Giraud d'Anqueville], tous deux hommes de lettres [...] et du sieur de Torsac, frère du président de La Place [...]. Calvin estoit souvent avec ces deux, où Du Tillet se trouvoit aussi ; leur rendez-vous estoit en une maison hors la ville d'Angoulesme, nommée Girac, où ce prieur de Bouteville faisoit son

ordinaire demeure.» Quel rapport a-t-il eu avec les deux frères de Louis Du Tillet ? D'abord l'aîné, Jean, prieur de Salles et de Chadenac, également chanoine et maître d'école – il sera nommé évêque de Saint-Brieuc puis de Meaux, et Jacques, le benjamin, qui est prieur, chanoine de Meaux et qui deviendra conseiller clerc au parlement de Paris. Des sensibilités réformistes mais qui, à l'heure du choix entre Rome et Genève, resteront fidèles à la première.

«LÀ, IL LES ENTRETENOIT DES DESSEINS DE SON INSTITUTION»

Le séjour à Angoulême est interrompu par divers voyages : à Nérac à la cour de Marguerite où il retrouve Lefèvre d'Étaples qui a préféré se réfugier à la cour de Navarre en 1530, à Noyon où la gestion de ses affaires de famille et de ses bénéfices nécessite occasionnellement sa présence, et à Poitiers. En l'état actuel de la documentation, il est impossible de préciser les dates des séjours de Calvin à Poitiers. Il n'y a rien d'étonnant à ce que Calvin se rende à Poitiers, une ville universitaire réputée pour sa faculté de droit. Le licencié en droit qu'il était depuis peu ne pouvait pas ne pas connaître, après des études pas si éloignées du Poitou à Orléans mais surtout à Bourges, la réputation de Poitiers dans le domaine de l'enseignement juridique. Les étudiants étrangers, notamment les Allemands, la connaissaient et effectuaient des séjours dans leur *peregrinatio academica* bien connus désormais par les travaux de Jean Hiernard.

Calvin serait venu à Poitiers «vers le mois de juin 1534» selon Pierre Dez. Il aurait logé rue des Basses-Treilles (aujourd'hui rue de la Marne) chez le prieur Jean Fouquet. Il y aurait rencontré Charles Lesage, un compatriote, docteur régent de la faculté de droit qui, selon Pierre Dez, l'aurait introduit dans le monde universitaire poitevin. Certains noms sont restés car ils vont devenir les premiers militants de la dissidence religieuse en Poitou. Albert Babinot, professeur de droit romain, Antoine de la Duguie, régent de la faculté de droit, Jean Vernou fils (un parent de Charlotte Vernou, épouse du lieutenant général du Poitou ?). Après, s'agrègent au premier cercle : Jean Boiceau, sieur de la Borderie, avocat à la sénéchaussée de Poitiers, et Lavau de Saint-Vertunien, François Doineau de Sainte-Soline, Jacques Herbert et Jean Beaucé, deux riches marchands, Guillaume Lefèvre, un hébraïsant qui participera à une nouvelle édition de la Vulgate éditée par Robert Estienne et Vatable, et son frère René, professeur de droit. Sans doute faut-il y ajouter des auditeurs occupant des charges et fonctions moins prestigieuses et en premier lieu des étudiants. Mais au moins trois des membres de ce cénacle vont être, après le départ de Calvin, d'ardents propagandistes en Poitou, Angoumois et Aunis : Albert Babinot dit «le Bonhomme», Philippe Véron, procureur, dit «le Ramasseur» et Jean Vernou.

Jean Calvin, ministre du Saint Évangile en l'Église de Genève.- [s.l.] : [s.n.], [15??].- 1 dessin : en coul. ; 19,4 x 13,8 cm (im.), 25 x 16,4 cm (f.). Médiathèque Michel-Crépeau, La Rochelle.



Catholiques et Protestants dans l'Ouest de la France du XVI^e siècle à nos jours, de André Benoît et Didier Poton (éd.), colloque Gerhico, Société des Antiquaires de l'Ouest, 2006.

Les Protestants de l'Ouest, de Jean-Yves Carlier et Didier Poton, Geste éditions, 2007.

Calvin, de Bernard Cottret, Jean-Claude Lattès, 1995.

Histoire des protestants et des Eglises réformées du Poitou, de Pierre Dez, Imprimerie de l'Ouest, 1936.

Histoire de Poitiers, de Gaston Dez, Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest, quatrième série, t. X, 1966.

Histoire des protestants charentais, de Francine Ducluzeau (dir.), (contributions de Marc Seguin et de Denise Bélanger), Le Croît vif, 2001.

Didier Poton est professeur d'histoire moderne à l'Université de La Rochelle, spécialiste de l'histoire du protestantisme.

Les Pseaumes de David mis en rimes Françaises par Clément Marot et Théodore de Bèze. Item les Cantiques avec la prose en marge. A La Rochelle par les héritiers de Hierosme Haultin, 1607. Médiathèque Michel-Crépeau, La Rochelle.

CHANTER SA FOI
La médiathèque Michel-Crépeau, dépositaire de la mémoire religieuse de La Rochelle, conserve dans ses fonds patrimoniaux de nombreux exemplaires de psautiers huguenots, recueils de chants liturgiques. A l'occasion de l'année Calvin (1509-1564), elle propose de découvrir l'histoire de ces psautiers (XVI^e-XVIII^e siècle) ainsi que des documents sur Jean Calvin. Exposition jusqu'au 2 septembre.

Ce sont ces hommes qui sensibilisent les populations à la «nouvelle opinion». Les assemblées des années 1534 ont dû être essentielles dans leur engagement mais aussi dans leur formation de prêcheurs.

Dès ce premier séjour (y en a-t-il eu plusieurs ?), Calvin participe à des lectures de la Bible et à des commentaires de l'Écriture. La toponymie à Angoulême et à Poitiers témoigne de ces assemblées notamment les fameuses «grottes à Calvin» le long du Clain ou dans celles proches du manoir de La Roche-Corail qui domine la Charente en face de Nersac. La plupart de ces assemblées se terminent par des prières que Calvin faisait, selon Florimond de Raemond, «avec beaucoup de véhémence»... Premières prédications ? Au sens d'enseignement de la Bible, sans doute. Expression de sa doctrine ? A l'évidence, trop tôt. Toutefois, et c'est un point peu connu dans l'histoire locale, c'est au cours de ce séjour que Calvin rédige un petit traité, en latin, «sur le sommeil de l'âme» : *Psychomania*. Les cibles de cet écrit ne sont pas les «papistes» mais les anabaptistes, un courant radical de la réforme protestante dont il conteste des points de doctrine qui les engagent dans une dérive sectaire. Cet ouvrage, qui ne sera traduit en français qu'en 1558, témoigne indirectement de la diffusion de doctrines les plus diverses dans la société européenne à cette date : «Ils n'attirent pas moins de gens en leur erreur par leurs bruits confus et babil [...] que s'ils avaient fait imprimer des livres qui courussent par le monde.» Au cœur de l'ouvrage : la question de la mort et le statut de l'âme entre le décès et le jugement dernier. Une interrogation à relier avec le rejet par les protestants du dogme catholique du purgatoire. Mais cette citation témoigne de l'importance du livre pour Calvin dans la diffusion des idées. Le livre fait pour lui autorité. Le livre installe le débat dans le milieu qu'il connaît et dont il fait partie : celui des clercs éclairés, des universitaires et des lettrés. C'est sans doute ce qui le décide à entamer lors de son séjour poitevin et charentais la rédaction, en latin, de *l'Institution de la Religion Chrestienne*. Il faut qu'il mette par écrit sa doctrine et qu'imprimée elle circule. C'est le livre qui le fera entrer dans la dissidence religieuse. A Angoulême et Poitiers est né le Calvin dissident.

A la suite de l'affaire des Placards, un texte violemment hostile à la messe est affiché dans la nuit du 17 au 18 octobre 1534 dans plusieurs villes du royaume, il déclenche une violente répression. Calvin décide de sortir du royaume. En décembre, il est à Strasbourg, en janvier 1535 à Bâle. La résignation de ses bénéfices à Noyon au printemps 1534 marque sa rupture définitive avec l'Église. En mars 1536, *l'Institution* est publiée à Bâle et Calvin effectue un premier séjour à Genève. En 1538, il doit quitter les bords du Léman, à cause de l'opposition des magistrats de la ville, pour rejoindre Strasbourg où Martin Bucer lui confie la communauté de réfugiés

français. C'est en 1541 que les Genevois le rappellent. Il fait immédiatement adopter les *Ordonnances ecclésiastiques* qui imposent une nouvelle organisation ecclésiastique. Genève devient la capitale du deuxième grand courant de la réforme protestante.

En 1543, François I^{er} décide de faire publier par lettres patentes le formulaire de la foi catholique élaboré par la faculté de théologie catholique de Paris. Le fondement juridique de l'obligation catholique est ainsi établi. Toute déviation dogmatique, tout manquement et toute transgression dans les pratiques religieuses provoquent l'intervention de l'Etat. L'«hérétique» est désormais considéré comme un «rebelle». Les procédures se multiplient. Des bûchers sont dressés à Fontenay, Saintes, La Rochelle. Les condamnations n'arrêtent pas le mouvement qui reçoit l'aide de Calvin depuis Genève où se sont réfugiés des dizaines de dissidents du Centre-Ouest. Des bords du Léman sont envoyés des livres et surtout des hommes. Entre 1553 et 1560, sous

l'impulsion de ces hommes, des églises «plantées» sont «dressées» c'est-à-dire structurées «à la genevoise» en Angoumois (Angoulême, Cognac), Saintonge (Saintes, Saint-Jean-d'Angély, Arvert, Marennes, Saujon, Pons) en Aunis (Saint-Martin-de-Ré, La Rochelle), en Anjou (Loudun). Les pasteurs et les représentants de ces églises jouent un rôle actif dans l'assemblée de 1558 à Poitiers et dans le premier synode national de 1559. Cités et bourgs de cette région jouent donc un rôle décisif dans les premières heures des églises réformées et plus généralement du protestantisme français. Certains adeptes des premières assemblées de 1534 ont sans doute servi d'initiateurs, de sensibilisateurs, de guides pour les chrétiens insatisfaits par l'Eglise de Rome. Mais si Calvin a joué un rôle dans l'établissement du protestantisme en Poitou, Aunis et Saintonge c'est sans doute moins par son court séjour de 1533-1534 que par l'aide qu'il apporte aux communautés pendant les années 1550 depuis Genève. ■

POITIERS GENÈVE DURLACH

Point commun : Calvin

La Réforme de Calvin a imprimé sa marque sur l'Université de Poitiers, ses juristes et ses médecins en particulier. Les étudiants (luthériens ou calvinistes) du monde germanique, des actuels Pays-Bas, et même certains Genevois l'ont volontiers fréquentée, après être passés par Saumur. Entre la promulgation de l'édit de Nantes et sa révocation, elle fut une étape de leur *peregrinatio academica*. Dans l'autre sens, quelques Poitevins sont allés étudier dans les plus célèbres académies protestantes d'Europe. Un exemple ou deux suffiront à illustrer ce phénomène encore bien mal connu.

Mars 1619 : Durlach (aujourd'hui faubourg de Karlsruhe), petite ville luthérienne, passée en 1599 au calvinisme et dotée depuis 1586 par le margrave Charles II de Bade d'un Gymnase illustre de très haut niveau.

Esaïe Colladon, étudiant genevois, y présente à trois condisciples poitevins

son «album d'amis» à signer. Ce sont là calvinistes, comme lui, qui étudient la médecine. L'un, Paschal Le Coq, 53 ans, a accompli dans sa jeunesse des études à Bâle et Montpellier ; il est doyen de la faculté de médecine de Poitiers depuis 1616 ; le deuxième se nomme François Clemenceau – un nom célèbre dans les milieux huguenots de l'Ouest (depuis 1594, c'est le nom d'un pasteur de Poitiers), il exercera peut-être plus tard à Fontenay-le-Comte ; le troisième, Charles Lussaud, 13 ans, est fils de l'apothicaire poitevin David Lussaud, demeurant rue Cloche-Perse, recommandé en 1612-1616 à ses compatriotes par le Thuringien Zinzerling comme «ami des Allemands». Ce très jeune homme se dirigera ensuite vers Genève en 1622 avant d'exercer à Poitiers à partir de 1629. Notre trio est donc venu un jour en terre d'Empire, comme l'ami Colladon, recueillir (ou porter ?) une parcelle de la nouvelle parole. Y eut-il échange d'adresses ? Probablement.

Octobre 1625 : le secrétaire de la faculté de droit de Poitiers inscrit sur ses registres le nom d'Esaïe Colladon, «du diocèse de Genève» (sic) qui vient d'obtenir les grades de bachelier et licencié dans les deux droits. A Durlach, il n'avait que 18 ans, à Poitiers, 24. Fils d'un professeur de droit, neveu d'un professeur de philosophie et mathématiques, il avait fréquenté, après Durlach, les académies de Marbourg et Genève. Ses diplômes poitevins allaient lui être bien utiles. Il jouerait, comme son père, un rôle important dans la république de Genève : membre du petit conseil dès 1636, puis syndic, tous les quatre ans, de 1647 à 1671.



Les Pseaumes de David mis en rime Française par Clément Marot, et Théodore de Bèze.- A La Rochelle Pour Marin Villepoux, 1590.- Non paginé ; 80. Médiathèque Michel-Crépeau, La Rochelle.

L'air neuf apporté de France par Calvin puis Théodore de Bèze circulait, depuis les rives du Léman, à travers l'Europe. On n'hésitait pas à venir de loin le respirer. Des solidarités nouvelles étaient nées, un peu partout, entretenues par la tradition de la *peregrinatio* médiévale. Mais la parenthèse n'allait pas tarder à se refermer, et Genève et de nombreuses principautés allemandes à devenir pour beaucoup lieux d'exil et de refuge...

Jean Hiernard

Jean Hiernard a publié sur les pérégrinations académiques dans *Au jardin des Hespérides. Mélanges offerts à Alain Tranoy* (PUR, 2005), le *Bulletin de la Société de Antiquaires de l'Ouest*, *L'Actualité* (n° 73).

LES PROTESTANTS DE LA VIENNE

Jacques Marcadé, professeur honoraire d'histoire moderne à l'Université de Poitiers, consacre un nouvel ouvrage au protestantisme poitevin, publié chez Geste éditions : *Les protestants de la Vienne, de Calvin à nos jours* (206 p., 24 €). «Minorité persécutée pendant deux siècles, niée pendant plus de cent ans, écrit-il en conclusion, le protestantisme s'est néanmoins maintenu dans le Poitou.»